

BOURSES DE FIN D'ÉTUDES POUR LES ÉTUDIANT.E.S DE MAÎTRISE OU DE DOCTORAT

CONCOURS HIVER 2022
Date limite : 15 AVRIL 2022

L'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) annonce l'ouverture d'un concours pour l'attribution de bourses pour les étudiant.e.s de maîtrise et de doctorat en fin de parcours universitaire.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme vise à soutenir les étudiant.e.s qui sont à achever leur maîtrise ou leur doctorat. Plus spécifiquement, le soutien financier offert devrait permettre à l'étudiant.e de terminer la rédaction de son mémoire de maîtrise ou de sa thèse de doctorat dans l'année suivant l'obtention de la bourse.

- Une bourse d'un montant de 3 000 \$ sera accordée pour les étudiant.e.s de maîtrise.
- Une bourse d'un montant de 4 000 \$ sera accordée pour les étudiant.e.s de doctorat.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Produire un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat (les essais pourraient être considérés sous certaines conditions, notamment le fait de reposer sur une démarche de recherche empirique et de pouvoir mener à une publication) sous la direction ou la codirection d'un.e chercheur.e qui est membre régulier de l'IUJD ([chercheur.e d'établissement ou universitaire](#));
- S'inscrire dans la [programmation scientifique](#) de l'IUJD;
- Ne pas avoir déjà reçu de bourse de fin d'études pour ce mémoire ou cette thèse par l'IUJD;
- Être inscrit.e en rédaction au moment de la demande.

PROCESSUS D'ATTRIBUTION

La bourse sera divisée et remise en deux temps :

- Un premier montant correspondant aux deux tiers de la bourse sera versé lors de l'attribution de celle-ci;
- Le montant restant sera versé lors du dépôt du mémoire de maîtrise ou de la thèse de doctorat; ce versement sera conditionnel au respect de l'échéance de la bourse (un an).

ENGAGEMENTS

Le ou la récipiendaire s'engage à :

- Déposer le mémoire de maîtrise ou la thèse de doctorat au plus tard un an après l'obtention de la bourse;
- Au dépôt du mémoire ou de la thèse, fournir le résumé à l'IUJD;
- Contribuer à la diffusion et au transfert des connaissances pour l'IUJD (p. ex. : conférence-midi, bulletin synthèse ou autre);
- Mentionner le financement de l'IUJD dans toute publication, communication ou produits découlant du projet;
- Indiquer dans toute autre demande de bourse que le mémoire ou la thèse fait partie de la programmation scientifique de l'IUJD;
- Remettre une copie des publications, communications ou produits découlant du projet à l'IUJD.

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

Les personnes intéressées doivent remettre les documents suivants :

- Le formulaire rempli de demande de bourses de fin d'études pour les étudiant.e.s de maîtrise et de doctorat;
- Un échéancier détaillé du travail qui sera réalisé au cours de la prochaine année;
- Une lettre d'appui du directeur ou de la directrice (ou codirecteur.trice) qui est un.e chercheur.e régulier.e de l'IUJD : 1) confirmant que l'étudiant.e fait sa maîtrise ou son doctorat sous sa direction ou codirection; 2) précisant l'état d'avancement du projet.
- Une copie du relevé de notes le plus récent;
- Un CV.

Ces documents doivent être envoyés par courriel à l'attention de Véronique Noël à :
iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Date limite pour soumettre une demande : le 15 avril 2022

Les candidat.e.s recevront un courriel les informant de la décision du comité d'évaluation au cours de la semaine du 26 avril.